Saint-Loup-du-Gast

Bulletin Municipal n°41

Année 2025

Sommaire

Le Mot du Maire *Page 3*

État-civil *Pages 4 et 5*

Réalisations communales et principales décisions

- Réalisation du parking paysager et d'une aire de loisirs *Pages 6 et 7*
- Installation d'un columbarium et de cavurnes au cimetière communal *Page 8*

Vie municipale

- Activité Vélorail et Cabanes d'étapes *Page 9*
- Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre *Page 10*
- Le repas des Aînés *Page 10*
- Visite du Jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris *Page 11*

Vie associative

- Le Comité des Fêtes *Pages 12 à 14*
- Tilleul et Coquelicot *Page 15*
- Théâtre du Lupigastois - Association Le Lupi en Scène *Pages 15 et 16*
- Le Club du Lac *Page 17*
- Les 3 Rivières *Pages 18 et 19*

Finances communales *Pages 20 et 21*

Location Salle des Fêtes *Page 22*

Informations de la Mairie *Pages 23 et 24*

Exposition autour du Lac de la Haute Mayenne *Page 25*

Informations diverses

- Don du sang *Page 26*
- Don d'organes *Page 27*
- France Services *Page 28*
- Maison Départementale de l'Autonomie *Page 29*
- Polleniz *Page 30*
- Information Service Propreté *Page 31*
- Information Pôle Solidarité Jeunesse *Pages 32 à 34*
- Épi du Bocage *Page 35*
- Maison des Initiatives Jeunesse *Pages 36 et 37*
- Information Urbanisme *Page 38*
- Information Fibre Optique *Page 39*

Le Mot du Maire

En raison des échéances électorales de Mars 2026 et étant tenu au droit de réserves,
je n'ai pas souhaité communiquer.

Comptant sur votre compréhension, je vous souhaite à tous une très bonne année 2026.

Marcel Barbé
Maire de Saint-Loup-du-Gast

État-civil

Naissances

Manon, Isabelle, Emma PIEDNOIR est née le 20 Mars 2025 à Mayenne (Mayenne)
Chez Quentin, Florian, Jean-Loup PIEDNOIR et Alexandra, Odile, Brigitte VIGEON
Domiciliés 3 Chemin de la Touche

Calie, Charlotte CHEVALIER
est née le 1er Juillet 2025 à Mayenne (Mayenne)
Chez Guillaume, Jacques, Paul CHEVALIER
et Alicia, Valérie, Patricia BRAULT
Domiciliés 3 Impasse des Charrons

Logan, Amaël, Louis JANVIER
est né le 25 Juillet 2025 à Laval (Mayenne)
Chez Tristan, Killian, Enguerrand JANVIER
et Lisa, Blondine, Zoé GUENÉE
Domiciliés 1 Chemin de la Heudelière

Ellia, Adèle, Emma DELAHAYE est née le 20 Octobre 2025 à Flers (Orne)
Chez Emile, Léandre, Théo DELAHAYE et Laura, Sandrine, Anne-Marie BARBIER
Domiciliés 4 Chemin de l'Aucherie

Mariages

Franck CHATELLIER et Aurélie LAIR
Célébré le 25 Janvier 2025

Dorian PARIS et Mina CUGNY
Célébré le 16 Août 2025

Décès
des personnes nées ou ayant vécues à Saint-Loup-du-Gast

Marie MARÉCHAL (née LANDEMAINE) décédée le 02 Janvier 2025, 95 ans

Alain LEMARDELÉ décédé le 29 Janvier 2025, 71 ans

Georgette CHATELLIER décédée le 21 Février 2025, 94 ans

Marie-Louise NEZAN décédée le 13 Mars 2025, 101 ans

Maxime GARNIER décédé le 28 Mars 2025, 94 ans

Julienne BERTHEAU (née LANDEMAINE) décédée le 24 Avril 2025, 93 ans

Richard MAULAVÉ décédé le 23 Mai 2025, 42 ans

Judith OUGHTON décédée le 16 Juin 2025, 83ans

Denise DUVAL décédée le 26 Novembre 2025, 89 ans

Réalisations communales et principales décisions

Aménagement d'un parking paysager et d'une aire de loisirs

Le projet d'aménagement du parking paysager et de l'aire de loisirs a pu aboutir cette année 2025 et les touristes ont notamment pu en profiter durant les beaux jours.

Les visiteurs ont apprécié la proximité du parking sécurisé par le chemin piétonnier ainsi que l'espace de jeux pour les enfants, occupé par les familles avant ou après leur balade touristique.

Le coût global des travaux est de 201 702,61 € HT. Ce projet a été soutenu par le Conseil Départemental à hauteur de 14 580 € et le Conseil Régional pour la somme de 32 155 €. Également, nous avons perçu les amendes de police pour 11 798,26 € ainsi que la dotation des équipements des territoires ruraux pour 6 948,90 €.

Nous remercions notre agent communal Philippe Gaisnon qui a engazonné les places de parking et réalisé les terrains de pétanque.

Enfin, les plantations vont être finalisées avec l'entreprise Les Jardins Gorronnais, suite à une météo défavorable lors de la réalisation.

Cheminement piétonnier
en enrobé de couleur

Aire de jeux
et
terrain de pétanque

Installation d'un columbarium et de 4 cavurnes au cimetière communal

Fin 2025, les Pompes Funèbres Gallienne d'Ambrières-les-Vallées ont réalisé la création de 4 cavurnes et la pose d'un columbarium près du Jardin des Souvenirs au cimetière communal.

En effet, afin de faciliter les démarches pour les familles endeuillées, pouvoir proposer les cavurnes avec un caveau déjà posé semblait nécessaire à l'équipe municipale en place.

Aussi, afin de pouvoir répondre aux éventuelles demandes, la création d'un columbarium leur a également paru important.

Le coût total des travaux est de 4 533,33 € HT et nous bénéficions d'une subvention dans le cadre de la dotation des équipements des territoires ruraux pour la somme de 906,67 €.

Columbarium 3 cases

4 cavurnes

Vie municipale

Activité Vélorail et Cabanes d'étapes

Cette année fut une belle année pour le tourisme Lupigastois ! La météo a été clémente et les visiteurs ont été nombreux à découvrir et redécouvrir notre activité Vélorail.
Également, les cabanes ont été davantage louées que les années précédentes.

L'accueil du site a été assuré par 2 saisonniers ayant fait preuve d'investissement et de sérieux : Inès Guisnet et Mathieu Pillais, que nous tenons à remercier.

À nouveau cette année, notre agent communal Philippe Gaisnon, notre 1er adjoint Christian Chatellier, ainsi que le Maire Marcel Barbé, ont participé à l'Assemblée Générale des Vélorails de France, qui s'est déroulée à Autun (Saône-et-Loire) les 9 et 10 Octobre dernier. Avec toujours plus de d'obligations en terme de sécurité et de contrôle, mais aussi administrativement, cela nous permet d'être accompagné dans ces démarches.

Ancienne Gare d'Autun

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre

Mardi 11 Novembre 2025 a eu lieu la cérémonie de commémoration du 107ème anniversaire de la fin de la Grande Guerre. Cette manifestation s'est déroulée au Monument aux Morts en présence de Mémona Kacou, Porte-drapeau pour la 3ème année. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur, offert par la municipalité.

De gauche à droite,
Monsieur le Maire, Marcel Barbé
Mademoiselle Mémona Kacou, Porte-drapeau
Monsieur Georges Bréteau, ancien combattant et Président de l'Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du nord et autres conflits de Saint-Loup-du-Gast

Le repas des Aînés

Cette année, le repas annuel des Aînés a eu lieu au restaurant « Le Bistrot de La Haie » à La Haie-Traversaine Samedi 08 Novembre dernier. Tous les habitants de la commune âgés de 65 ans ou plus sont invités individuellement. Une participation de 5 € leur est demandée. 28 personnes ont pu participer au repas.

De gauche à droite,
Colin Ashby 89 ans, Berthe Bréteau 91 ans, Marcel Barbé Maire et Georges Bréteau 93 ans

Visite du Jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris

La commune a reçu le 08 Juillet 2025 le Jury du Concours des Villes et Villages Fleuris pour la réévaluation des 4 Fleurs. Ce dernier a mis l'accent sur le volontarisme de notre agent communal, Philippe Gaisnon, à embellir notre village par ses divers fleurissements. Il a également relevé le cadre verdoyant, arboré et bien entretenu dans lequel nous vivons. Enfin, il a apprécié le joli travail sur les plantes grimpantes et les massifs fleuris, bien agencés et soignés. Néanmoins, cela n'aura pas été suffisant pour convaincre le Jury, qui répond à une grille de critères divers et précis. Par conséquent, c'est avec déception que nous avons appris en Septembre dernier que la commune de Saint-Loup-du-Gast a été reclassée au niveau « Trois Fleurs ».

Vie associative

Le Comité des Fêtes

Pour le Comité des Fêtes, l'année a encore été très riche en événements. Elle a débuté par l'élection des membres du bureau : Nicole Le Rai, présidente; Fernand Thuault, vice-président; Chantal Moraine et Dominique Bréteau, secrétaire et secrétaire-adjointe; Philippe Gaisnon et Quentin Belliard, trésorier et trésorier adjoint; Maryline Millet, membre.

Nous avons mis en place en début d'année un atelier loisir créatif couture - tricot principalement, mais aussi canevas, origami ou autres. 8 personnes se sont investies dès le départ et ont souhaité se perfectionner dans ces domaines. Nous nous sommes retrouvées les Jeudis 2 fois par mois à 20 h à la Salle des Associations. Échange d'idées et de conseils dans la bonne humeur pour créer des vêtements, de la décoration... Nous avons ainsi fait des sacs à pied, sacs à salade, snoods, calendriers de l'avent, tabliers japonais, décorations de Noël…

Nous avons eu l'idée de présenter nos confections lors d'une expo-vente en fin d'année. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir, nous avons le matériel sur place. Pour 2026, ce sera le Mercredi soir, en semaine paire et cela débutera le 7 Janvier. Vous pouvez toujours déposer dans un bac à côté de la Salle des Associations de la laine, du tissu, des aiguilles…

Le 29 Mars, 149 personnes ont commandé des plats à emporter. Au menu : joue de porc ou poulet mexicain et chou à la crème.
Une soirée Assiet'apéro a été proposée le 20 Juin dans la cour de l'ancienne école. 75 assiettes ont été préparées pour débuter l'été dans une ambiance conviviale et festive, accompagnée d'un accordéon.
Le temps était avec nous et la fête s'est prolongée…

Comme tous les étés, des randonnées ont eu lieu sur nos chemins de St-Loup avec des itinéraires variés de la mi-Juin à la mi-Août chaque Mardi soir. Le départ est à 20 h au parking de la Salle des Fêtes. 25 personnes en moyenne sont venues régulièrement, dont plusieurs de communes voisines. N'hésitez pas à nous rejoindre, c'est ouvert à tous les âges avec des parcours de 6 à 10 km tout en discutant et en s'attendant.
Chaque Jeudi soir, à partir de la mi-Juin, les amateurs de pétanque se sont retrouvés pour des parties acharnées à partir de 20 heures dans la cour de la Salle des Associations.
Ces deux activités se sont terminées par un pot le 19 Août. Les soirées pétanque se sont prolongées en fonction de la météo.

La fête communale s'est déroulée les 6 et 7 Septembre. Le Samedi après-midi, une épreuve cycliste « Le challenge Nord-Mayenne EBS » a eu lieu dans le bourg avec plusieurs courses à se suivre dans toutes les catégories jeunes de U7 à U15. L'Étoile Cycliste Mayennaise s'est chargée de l'organisation, en partenariat avec le Comité des Fêtes et la Mairie. Une soixantaine de coureurs ont emprunté le circuit du tour du bourg en passant par la zone artisanale. Cette première édition a été un succès et sera reconduite en 2026. La journée s'est terminée par une soirée Assiet'apéro avec la présence d'une centaine de personnes.
Le Dimanche, le traditionnel repas andouille-purée, toujours bien apprécié, a réuni 422 personnes (repas sous les chapiteaux servis à l'assiette ou à emporter). Ce repas est entièrement préparé par le comité. Quelques chiffres : 45 kg de carottes et 150 kg de pommes de terre sont épluchés et les andouilles, fournies par les Ets Cornu de Gorron, sont à cuire toute la nuit sous surveillance continue.

Le Samedi 15 Novembre « ça a chauffé dans les marmites » avec le lancement de la 1ère fête de la soupe organisée à la Salle des Fêtes, qui a connu un gros succès inattendu, avec pas moins de 16 soupes proposées par les cuisiniers amateurs Lupigastois, toutes aussi délicieuses que variées. Le concept a beaucoup plu et sera reconduit l'an prochain. Après avoir gouté les soupes, les personnes présentes qui constituaient le jury ont désigné les gagnants : Mme Babette Levecq, 1ère avec son velouté d'endives; M. Bass Stuart, 2ème avec sa soupe aux légumes d'hiver asiatiques et Mme Mathilde Calas, 3ème pour sa soupe au pistou.

Voici ci-après, la recette de Mme Levecq :

<u>Le velouté d'endives (pour 2 à 4 personnes)</u>

- Dans une cocotte, étuver sans coloration 2 carottes et un oignon émincé dans 30 g de beurre;
- Ajouter 60 g de farine et bien mélanger puis verser 1,2 l de bouillon de volailles;
- Prendre 500 g d'endives. Mettre de côté les pointes, émincer le reste des endives et cuire 10 à 15 mn en remuant régulièrement;
- Mixer, saler et poivrer;
- Ajouter les pointes d'endives et facultativement 10 cl de crème fraiche.

Au cours de cette soirée, l'atelier créatif a fait une expo-vente avec toutes les réalisations conçues cette année. Les décorations de Noël, les sacs à pain, les sacs à tarte…. ont beaucoup plu.
Nous ne nous attendions pas à un tel succès.

L'année s'est terminée par le lancement des illuminations, qui a eu lieu le Samedi 6 Décembre, avec l'arrivée du Père-Noël qui a fait le tour du bourg avec un beau carrosse décoré par Michèle Le Rai-Jousse, suivi de séances photos et de dégustation de chocolats, gaufres, crêpes et vin chaud. A noter que cette année, une boite aux lettres pour le courrier au Père-Noël a été installée près de la Salle des Associations. Une vingtaine d'enfant y ont laissé une lettre et ont eu la joie de recevoir la réponse du Père-Noël avec un petit présent.

Toutes ces manifestations sont possibles grâce au travail des bénévoles, aux heures que nous passons à essayer d'innover, de réaliser ces différents projets. Elles n'existeraient pas non plus si nous n'avions de public.

Merci donc à tous les participants qui ont contribué au succès de toutes nos activités tout au long de l'année. Il est important de garder cet esprit de convivialité et festif entre les habitants de la commune. Remerciements également à la municipalité pour son aide logistique et financière.

Vous pouvez joindre le comité par téléphone auprès de sa présidente Nicole Le Rai au *07.80.40.66.67* ou par mail *comitedesfetessldg53300@gmail.com* ou encore sur Intramuros.

Voici d'ores et déjà les dates de 2026 :

- Atelier créatif : 7 et 21 Janvier, 4 et 18 Février, puis tous les 15 jours les semaines paires le Mercredi
- Assiet'apéro : 19 Juin
- Rando et pétanque : à partir de la mi-Juin
- Fête de St-Loup : 5 et 6 Septembre avec courses cyclistes le Samedi et repas andouille-purée le Dimanche
- Fête de la soupe : 7 Novembre avec expo-vente loisirs créatifs
- Illuminations de Noël : 5 Décembre

Tilleul et Coquelicot

L'association Tilleul et Coquelicot a cette année encore réunie quelques passionnés, fidèles ou curieux, autour d'une dictée et d'un goûter lors d'un après-midi convivial à l'occasion de la semaine de la langue française et de la Francophonie.

Pour la 4° édition, l'association propose une « Spéciale Italie » en mettant en avant un écrivain français amoureux de la péninsule et de ses paysages.

Rendez-vous le Dimanche 15 Mars 2026

Pour tout renseignement,
contactez Myriam Kacou au 06 44 22 56 28
ou tilleuletcoquelicot.53@gmail.com

Théâtre du Lupigastois—Association Le Lupi en Scène

Comme l'a annoncé le Courrier de la Mayenne en Août, le Lupigastois devait s'éteindre et il continue.

Kristian et Rachel Gavan, propriétaires du 2 rue des Douves nous ont rassurés et ont exprimé le souhait de la continuité. Ils nous permettent généreusement de faire vivre le théâtre. Un grand merci à eux de nous ouvrir la propriété.

L'association « Lupi en scène » a réussi à programmer des spectacles pendant l'été. Le 13 Juillet « le Salon de Madeleine » a apporté culture, musique et chants du XVIIème siècle. Spectacle écrit par Frédéric Poslaniec et interprété par l'auteur et F. Leborgne.

Le 19 Juillet, Nico et Maryse ont diverti en chantant un répertoire connu et apprécié, humour et fantaisie ont régné au Lupigastois. Le 30 Août, les spectateurs ont vibré et dansé grâce au Duo Mayic et à Cécile Marquer au violon. La soirée Fest-noz , ambiance bretonne a été bien vécue.

L'équipe du Lupigastois a terminé la saison le 21 Septembre pour la journée du patrimoine. L'objectif était de mettre à l'honneur le village fleuri grâce à une balade rythmée par la musique, la poésie et les chansons. Les marcheurs nombreux ont participé joyeusement. Ensuite, surprise et amusement à l'entrée de la propriété, décorée aux couleurs de l'automne par Philippe notre jardinier, l'artichaut séducteur, conté par Yvette, a conquis le public. L'amusement a continué dans le théâtre avec sur scène la querelle de deux pommes de terre, Michèle et Francette vêtues de toile de jute.

Balade botanique

Yvette, l'artichaut !

Les 2 patates !

La journée a pris fin à l'église par l'écoute d´un concert de guitare classique. Yann Barreaud, jeune interprète virtuose a ému et enchanté le public.

Ce fut une belle journée pour les spectateurs et les organisateurs. L'association « Le Lupi en scène » se plonge maintenant dans la préparation de 2026. Pour tout renseignement, contactez Michèle au 07 67 46 69 51

Tout comme Rachel et Kristian en 2025, Domy et Gérard en 2007 nous ont ouverts la grange que nous avons restaurée ensemble en ce petit théâtre.
Nous souhaitons dédier chaque spectacle et manifestation festive à leurs mémoires.

Le Club du Lac

L'après-midi « Jeux de société » se déroule chaque Jeudi après-midi à partir de 14h à la Salle des Associations. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre, l'ambiance est très conviviale.

Le concours de belote aura lieu le Mercredi 07 Octobre 2026.

L'activité « Marche » a toujours lieu chaque Lundi après-midi. Rendez-vous sur le parking de la Salle des Fêtes à 13h30. Notre groupe de marche s'est agrandi, nous changeons de parcours tous les Lundis pour découvrir différents sentiers dans un périmètre d'environ 20 kilomètres autour de Saint-Loup-du-Gast.

Le bureau reste inchangé: Claude Touchard Président, Nicole Launay Vice-présidente, Annick Pineau Secrétaire et Thérèse Touchard Trésorière.

Si vous désirez rejoindre l'Association, vous serez les bienvenus.
Vous pouvez contacter le Président au 02.43.00.80.03.

Les 3 Rivières

Cette année, nous avons joué une pièce d'Olivier Tourancheau « Rien ne sert de tout dire il faut mentir à point ! » et les jeunes de la troupe nous ont présenté plusieurs scénettes.
Le 24 Mai, la chorale de Montreuil-Poulay a animé notre soirée « Tartines grillées ». Ce fut un beau moment de joie et de chant.
Nous vous remercions d'être venus nombreux à nos différentes manifestations !

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour deux nouvelles pièces de théâtre :
une présentée par les adultes et une par les enfants.

Notre soirée « Tartines grillées » aura lieu le 6 Juin 2026 avec la participation de l'Harmonie de Bais.

Les personnes qui ont du temps libre et qui souhaitent nous rejoindre pour jouer au théâtre, s'occuper des décors etc… sont les bienvenus. Vous pouvez contacter la Mairie qui nous transmettra vos coordonnées.

Tous nos meilleurs vœux pour 2026,
nous vous attendons pour vous apporter beaucoup de bonne humeur !

Finances communales

Budget Primitif 2025

Le Conseil Municipal a voté le 18 Mars le Budget Primitif de l'exercice 2025 qui s'équilibrait en dépenses et en recettes comme suit :

→ Section de Fonctionnement ..... 413 842,24 €
→ Section d'Investissement ..... 278 016,78 €

Contributions directes 2025

Le Conseil Municipal a voté comme suit les taux des impôts directs locaux 2025 :

→ Taxe foncière sur les propriétés bâties ..... 45,85 %
→ Taxe foncière sur les propriétés non bâties ..... 46,26 %
→ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires..... 17,99 %

Le Compte Administratif 2024

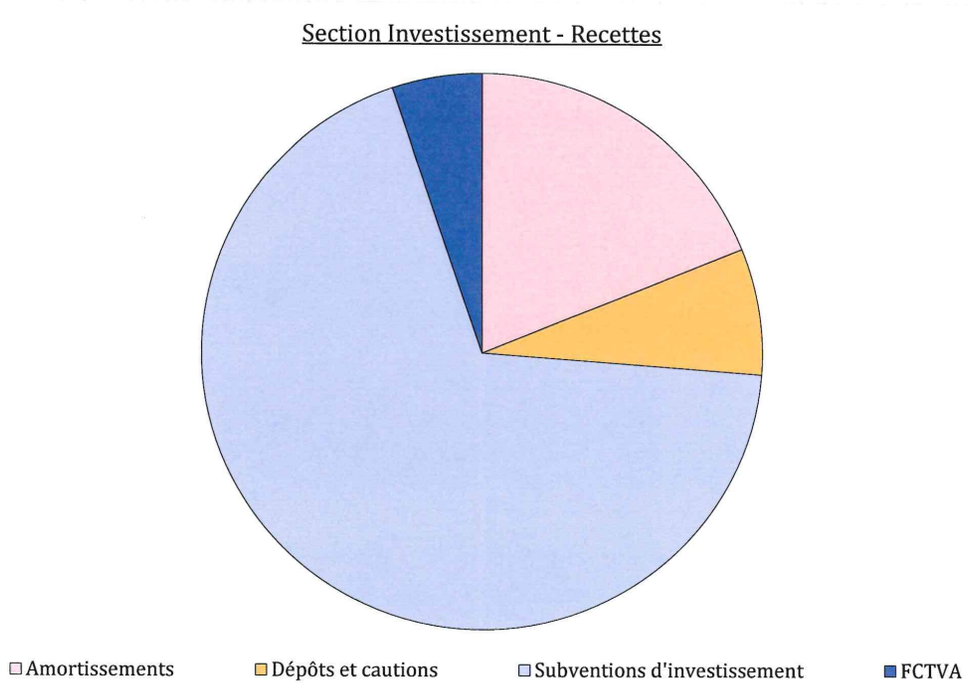

Section Investissement - Dépenses

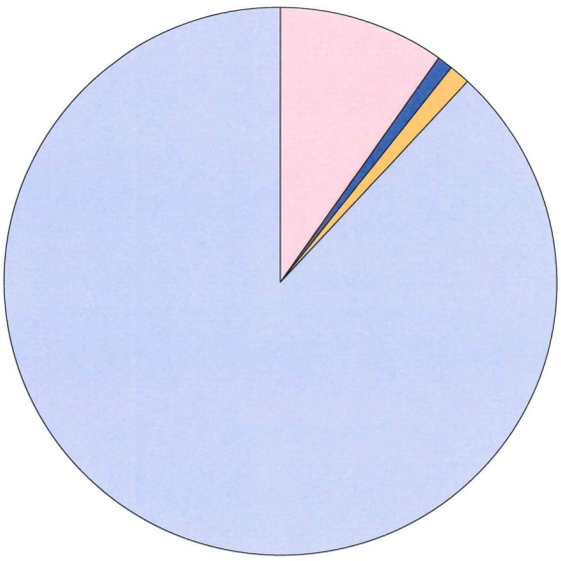

- Remboursement capital
- Dépôts et cautions
- Achat de matériel au Vélorail
- Aménagement parking paysager - Rue de la Gare

Section Fonctionnement - Recettes

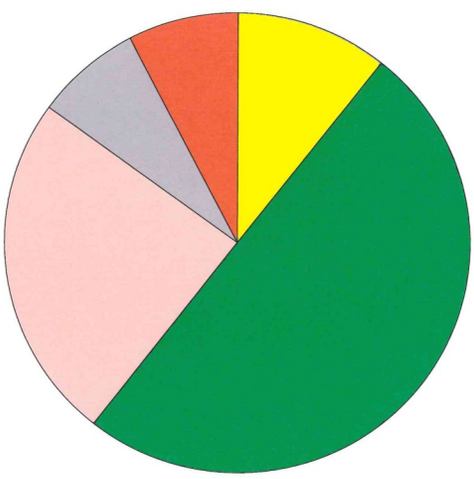

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion
- Atténuation de charges

Section Fonctionnement - Dépenses

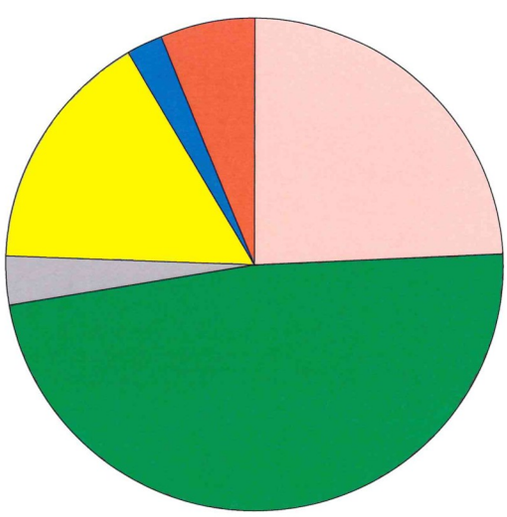

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Dotation amortissement
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Atténuation de produits

Location Salle des Fêtes

Les réservations sont à effectuer auprès de Floriane Chollet, Secrétaire de Mairie, au 02 43 00 80 61.

Location Salle Principale pour Vin d'honneur - Réunions diverses	80 €
Location Petite Salle pour Vin d'honneur - Réunions diverses ou en Complément Salle Prinicipale	60 €
Location Salle Principale pour un Repas	180 €
Location Salle Principale pour un Banquet (2 Repas)	230 €
Location Petite Salle pour un Repas	100 €
Location Petite Salle pour un Banquet (2 Repas)	125 €
Associations reconnues de la Commune	Gratuit
Réunion Associations Cantonales dont Association de Saint-Loup présente	Gratuit la 1ère puis Tarif Normal
Soirée des Classes (1 par an)	Gratuit
Tarif Spécial 'Cuma Pont Landry' (Siège à Saint-Loup) si Repas	50 €
Utilisation de la Salle le Lendemain de la Location - Clés Rendues avant 12h	Gratuit
Utilisation de la Salle le Lendemain de la Location - Clés Rendues après 12h	40 €
Consommation Energétique	0,30 € / Kwh
Dégradation du Parquet	55 €
Forfait Ménage - Si Insuffisant	35 € / Heure
En cas de Vaisselle cassée, abimée ou non restituée	
Cuillère à Café, Ramequin	1,25 €
Assiette à Dessert, Verre, Fourchette, Cuillère Potage, Tire-Bouchon, Cendrier	1,60 €
Assiette Plate ou Creuse, Tasse, Couteau	1,90 €
Ouvre-Boite	2,30 €
Saucière	3,90 €
Louche, Couteau à Pain, Pichet Pyrex	5,40 €
Légumier, Corbeille à Pain, Saladier	6,10 €
Pichet Inox	7,70 €
Plat Inox MM	9,20 €
Plat Inox GM	10,70 €
Dalles Plafonds endommagées	6 € / Dalle

Informations de la Mairie

La Mairie est ouverte au public aux horaires suivants:

Mardi	09h00—12h00 et 13h30—16h00
Jeudi	09h00—12h00 et 13h30—16h00
Vendredi	09h00—12h00 et 13h30—16h00
Le 2ème Samedi de chaque mois	9h15—11h45

Les coordonnées

2 Place de la Mairie

53 300 Saint-Loup-du-Gast

Téléphone : 02 43 00 80 61

Adresse Mail : accueil@mairie-saint-loup-du-gast.fr

Site Internet : https://mairie-saint-loup-du-gast.fr

Élections Municipales 2026

Si vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 6 Février 2026.

Pour rappel, les bulletins ne devront plus être raturés sinon le vote exprimé sera considéré comme nul.

Intramuros

Nous sommes visibles sur l'application Intramuros, où vous trouverez tous les évènements ou informations importantes liés à la commune.
Pour télécharger l'application, la procédure se trouve à la page suivante.

IntraMuros

Votre nouvelle application mobile mairie

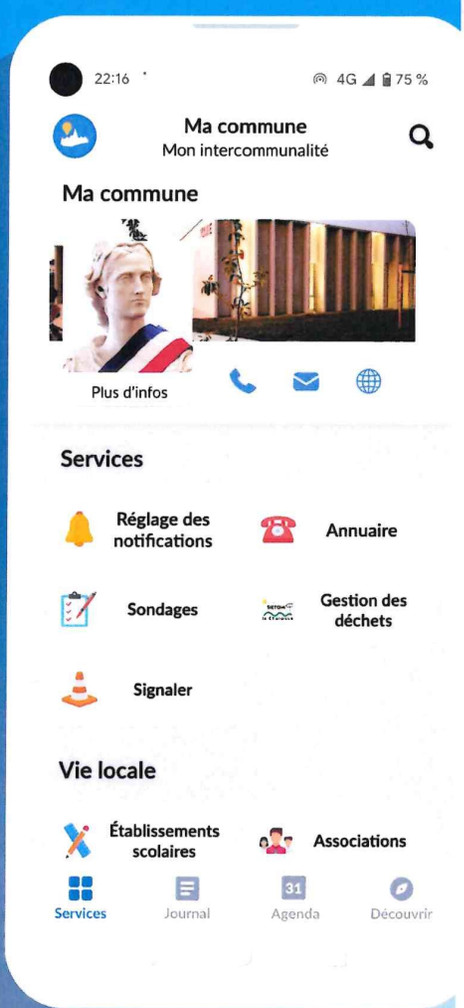

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone

  Play Store (Android) — Apple Store (iPhone)

- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application

  IntraMuros

- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : *découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours*

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play — Disponible sur App Store — DISPONIBLE SUR AppGallery

Ne pas jeter sur la voie publique

Exposition autour du Lac de la Haute Mayenne

Dans le but de sensibiliser la population à la protection de la faune et de la flore locale, le Conseil Départemental a mis en place une scénographie autour du Lac de la Haute Mayenne englobant des expositions, des photographies et des informations écrites. Vous pouvez en prendre connaissance sur place au lieu-dit de la Monnerie.

DONNER DE SON SANG, UNE HABITUDE À PRENDRE

DONNER SON SANG, À QUOI CELA SERT ?

Le sang, c'est la vie et aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain, c'est pour cela qu'il est vital de donner son sang régulièrement. Les composants sanguins (globules rouges, plasma, plaquettes) sont prélevés en simultanée lors d'un don de sang. Chaque patient reçoit ensuite uniquement le produit dont il a besoin. L'EFS garantit la valorisation des produits sanguins labiles et met tout en œuvre pour maintenir un taux de péremption en dessous des 0,07% par an. D'une durée de vie de 42 jours, les globules rouges sont les produits sanguins les plus utilisés pour une transfusion.

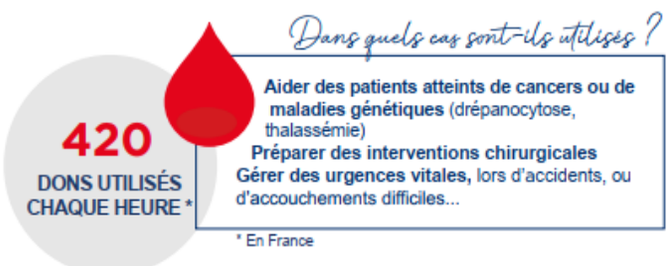

- J'ai entre 18 et 70 ans avec ma carte d'identité
- Je pèse plus de 50 kg
- J'ai patienté 8 semaines entre 2 dons dans la limite de 4 fois / an pour une femme et 6 fois pour un homme
- J'ai pris RDV sur le site ou l'appli Don de sang
- J'ai prévu 1h00 de temps

Venez donner votre sang à Ambrières les Vallées

Mardi 17 février 2026
Mardi 21 avril 2026
Mardi 23 juin 2026
Mardi 18 août 2026
Mardi 20 octobre 2026
Mardi 15 décembre 2026

Le don d'organes et de tissus: "En parler"

En France, la loi fait de chacun de nous un donneur présumé d'organes et de tissus sauf d'avoir exprimé son opposition du vivant.

La seule façon de faire respecter sa volonté est donc d'en parler régulièrement à ses proches, car pour Sauver des Vies, il faut l'avoir dit.

Grâce à la générosité des donneurs et de l'engagement fort des équipes médicales, 6 034 greffes d'organes ont été réalisées en 2024 mais plus de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.

France Adot 53
Maison des Associations
17 rue de Rastatt
53000 LAVAL

Tél/Répondeur : 02.43.90.68.10

Mail: franceadot53@orange.fr

https://www.facebook.com/FranceADOT53
https://www.instagram.com/franceadot53
https://twitter.com/53Adot

France services à Ambrières-les-Vallées

Cette structure est un guichet unique de proximité qui vous accompagne gratuitement dans vos démarches administratives.
Sur place à la Mairie d'Ambrières, Julie Gaumer et Sandrine Dubois vous accompagnent dans vos démarches en ligne et la constitution de vos dossiers.

Nous travaillons avec ces partenaires :

CAF
CPAM
ASSURANCE RETRAITE
FRANCE TITRES
MSA
FFRANCE TRAVAIL
DGFIP
POINT JUSTICE
LA POSTE
FRANCE RENOV'
CHEQUE ENERGIE
URSSAF

Venez nous rencontrer **6 place du Château 53300 Ambrières-les-Vallées**
de préférence sur rdv au 02/53/95/65/00
Vous pouvez aussi nous contacter par mail : franceservices@ambriereslesvallees.fr

Horaires :
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi de 8h45 à 12h

Un conseiller numérique est également présent une semaine sur deux en mairie pour vous familiariser avec l'outil numérique notamment (rdv individuels et/ou ateliers.)
Tél : 06.99.10.24.33 ou par mail : conseillernumerique53@gmail.com.

La Maison départementale de l'Autonomie (MDA)
simplifie les démarches pour les personnes âgées
et pour les personnes en situation de handicap

La Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne a pour rôle :
- de répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap
- d'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide,
- d'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans.

Première demande à la Maison départementale de l'Autonomie :
La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.

Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap ? Il est possible de :
• Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : mda@lamayenne.fr
• Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
• Consulter le site mda.lamayenne.fr

Téléservice : un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap
A l'heure du tout numérique, le mot « téléservice » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.

Pour découvrir le téléservice, rendez-vous sur la page internet : mda.lamayenne.fr ou sur le QR code ci-joint :

POLLENIZ
PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Protéger ensemble le végétal, c'est préserver la santé de tous.

POLLENIZ : AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

POLLENIZ, association régionale en Pays de la Loire engagée dans la protection du vivant, a récemment redéfini son projet associatif afin de mieux répondre aux défis environnementaux qui touchent nos territoires.

Forte de son expertise dans la santé du végétal et la préservation des milieux naturels, l'association structure désormais son action autour de deux pôles complémentaires : le Pôle Santé du Végétal, et le Pôle Biodiversité et Territoires.

Leur objectif est clair : protéger le végétal, accompagner les collectivités et mobiliser les citoyens pour des territoires plus durables.

Le Pôle Santé du Végétal poursuit les missions historiques de **POLLENIZ** : inspections sanitaires, épidémiosurveillance, accompagnement technique des professionnels, et actions menées en lien avec l'Agence Régionale de Santé. À travers ces interventions, l'association contribue à anticiper les risques et à préserver la qualité des productions agricoles et horticoles, tout en veillant à limiter les impacts sur la santé humaine et l'environnement.

Le Pôle Biodiversité et Territoires place, lui, les habitants et les communes au cœur de la transition écologique. **POLLENIZ** accompagne les collectivités dans la mise en place de plans d'action adaptés (surveillance, prévention et gestion des espèces), et encourage la co-construction d'initiatives locales impliquant élus, salariés et bénévoles. Cette dynamique territoriale vise à restaurer la biodiversité, protéger les milieux naturels, valoriser les espaces publics et améliorer durablement le cadre de vie.

Pour renforcer ce travail partenarial, Polleniz développe aujourd'hui un réseau régional de Sentinelles de l'Environnement. Ces bénévoles, habitants investis et proches de leur territoire, participent à la surveillance de la biodiversité, au repérage des espèces exotiques envahissantes, ainsi qu'à des chantiers nature organisés avec les communes.

Leur rôle, essentiel, s'inscrit dans l'approche « One Health », qui rappelle les liens étroits entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

Adhérer à POLLENIZ pour devenir Sentinelle de l'Environnement, c'est rejoindre une communauté active, bénéficier d'un accompagnement, de formations et d'animations de terrain, et agir concrètement pour préserver les milieux naturels à l'échelle locale. C'est aussi une manière simple et conviviale de contribuer à la protection de l'environnement aux côtés de sa collectivité, tout en préservant les intérêts économiques et le progrès social.

Les habitants et les collectivités peuvent renforcer la préservation de la biodiversité et participer à des actions concrètes telles que les arrachages de plantes invasives ou les animations de sensibilisation.

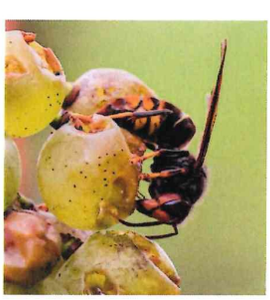

Flashez ce QR Code pour en savoir plus ou pour devenir Sentinelle de l'Environnement.

www.polleniz.fr

NEOVIZ GROUP
ENVIRONNEMENT SANTÉ AGRICULTURE

Membre de FREDON France

OVS
Organisme à Vocation Sanitaire depuis 2014

PARTENAIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE
Partenaires Engagés pour la Nature par l'Office Français de la Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité
Agrément au titre de la protection de l'environnement par la préfecture des Pays de la Loire

Ensemble, faisons de notre territoire un espace vivant, résilient et accueillant pour le vivant.

Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027

Contexte du projet

Actuellement, les enjeux nationaux et locaux de gestion des déchets sont la maitrise des coûts et des quantités collectées. En effet, les coûts de traitement des ordures ménagères et des déchets enfouis ainsi que la TGAP (Taxe Globale sur les Activités Polluantes) ne cessent d'augmenter.

Dans ce contexte, les élus du conseil communautaire ont décidé de **mettre en place une nouvelle facturation** au **1er janvier 2027**. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie en 2023. Ainsi, cela va permettre :

- **D'identifier la provenance des usagers pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité**. Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais.
- **D'appliquer un système de facturation modulé en fonction des besoins** et de **l'utilisation du service**.

Ce changement s'appliquera à tous les usagers : **les ménages** et **les professionnels bénéficiant du service de collecte** (entreprises, établissements publics, etc.).

Quel est le principe ?

Cette tarification sera basée sur la réalité des dépôts d'ordures ménagères de chaque foyer et chaque professionnel, c'est-à-dire sur le nombre d'ouverture de conteneurs sur une année. Ce système permettra aux usagers engagés dans la réduction de leurs déchets de bénéficier d'une redevance plus juste.

Comment sera-t-elle calculée ?

Le mode de calcul se décomposera de la manière suivante :

Part fixe

- Abonnement au service déchets

+

Part variable

- Calculée en fonction de l'utilisation du service notamment le nombre d'ouverture du tambour du conteneur d'ordures ménagères

Comment ?

Concrètement, dès le mois de janvier 2026, l'ensemble des conteneurs d'ordures ménagères seront fermés et accessibles uniquement avec la carte d'accès, **la même** que celle actuellement utilisée pour entrer en déchèterie.

Pour des raisons pratiques, un badge numérique utilisable via un téléphone type « Smartphone » sera disponible en 2026 (1 par foyer).

Si vous ne possédez pas cette carte, la demande est à faire grâce au formulaire du site internet www.bocage-mayennais.fr, rubrique « Obtenir la carte déchet » (renseignement au 02.43.08.77.60).

Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit sous peine d'amende.

Pensez à utiliser des sacs d'ordures ménagères de 50 L

Quelles sont les étapes ?

L'année 2026 sera donc une année test et permettra aux usagers de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais aussi de comptabiliser le nombre de dépôts et d'analyser les pratiques pour construire la future tarification. Les usagers continueront d'être facturés sur la base de la redevance actuelle, le mode de facturation restera donc inchangé.

En 2027, la redevance actuelle sera supprimée et la nouvelle facturation sera mise en place.

Des gestes pour réduire ses déchets

Composter ses déchets de cuisine et de jardin

Distribution gratuite d'un composteur et son bio-seau lors d'une réunion d'information d'1h obligatoire.

Nouveauté : l'option grille anti-rongeur !

Renseignement et inscription en ligne ou au 02.43.08.12.71

-90 kg /hab./an

Appliquer les consignes de tri

Un moyen mnémotechnique simple : tous les emballages et papiers se trient !

Des outils sont à votre disposition en mairie pour vous aider : sacs de tri, mémo-tri et réglettes de tri.

-71 kg /hab./an

Opter pour des produits réutilisables

Limiter l'emploi des produits à usage unique permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer. Par exemple : utiliser des charlottes de plat à la place des films plastiques ou des serviettes en tissu à la place de l'essuie-tout.

-25 kg /hab./an

POLE SOLIDARITE-JEUNESSE

R.P.E DU BOCAGE

RELAIS PETITE ENFANCE

BOCAGE MAYENNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Parents-Futurs parents le RPE vous accueille :

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins.
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur.
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Professionnels de la Petite Enfance, le RPE vous accompagne :

- Échange de pratique
- Droits et devoirs du salarié.
- Information sur dans les domaines de la petite-enfance,
- Matinées rencontre-éveil
- Participation à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

PERMANENCES

Professionnels de la petite enfance, parents employeurs, vous avez des questions ?

Uniquement sur rendez-vous
téléphonique ou physique
au bureau ou dans votre mairie

CONTACT

Communauté de Communes
du Bocage Mayennais

Lucie BOISGONTIER

1 Grande Rue - 53120, Gorron
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25
rpe@bocage-mayennais.fr

bocage-mayennais.fr

Planning des ateliers de septembre 2025 à juillet 2026 sur le Bocage Mayennais

Psychomotricité

Ateliers animés par Justine Maisin, Marion Demarest-Champagne et Marie-Lys De Blaglaw, psychomotriciennes, de 9h30 à 11h

Date	Commune	Lieu
Lundi 20 octobre	Gorron	DOJO
Mardi 25 novembre	Ambrières les V.	DOJO
Vendredi 9 janvier	Gorron	Espace Colmont
Jeudi 12 mars	Landivy	DOJO
Mardi 28 avril	Gorron	Espace Colmont
Vendredi 19 juin	Ambrières les V.	DOJO

Bébés signes - Communication gestuelle

Ateliers animés par Céline Fréjaux, naturopathe et formatrice bébés signes, de 9h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mardi 16 décembre	Gorron	Espace Colmont
Jeudi 2 juillet	Gorron	Médiathèque

Eveil musical

Ateliers animés par Ophélie Chaguillaume, musicienne à l'école de musique, de 9h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Vend. 26 septembre	Ambrières les V.	Médiathèque
Vendredi 30 janvier	Landivy	Médiathèque
Vendredi 5 juin	Gorron	Médiathèque

Pour tous les ateliers, les places sont limitées.
Inscription obligatoire auprès de Stéphanie de l'EPI du Bocage.
Participation de 5€ à l'année pour l'ensemble des ateliers de l'EPI
Le RPE "Relais Petite Enfance" anime et finance une partie des ateliers.

Bébés zen et massages

(nouveau tapis relaxant "mon petit Ateliers")

Ateliers animés par Carine Faure, Les P'tizen, conteuse, créatrice de bien-être, de 10h à 11h

Date	Commune	Lieu
Mercredi 5 novembre	Gorron	Espace Colmont
Mercredi 4 février	Ambrières les V.	Salle cœur de ville
Mardi 12 mai	Landivy	Médiathèque

Baby Yoga

Ateliers animés par Elsa Guesnerie, professeure de yoga, Petit Explorateur, de 9h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mardi 7 octobre	Landivy	Salle de la Pérelle
Vendredi 13 février	Gorron	Espace Colmont
Mercredi 8 avril	Ambrières les V.	Salle cœur de ville

Snoezelen (éveil sensoriel et relaxation)

Ateliers animés par Elsa Guesnerie, formatrice snoezelen, Petit Explorateur, de 9h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mercredi 3 décembre	Landivy	DOJO
Mardi 17 mars	Gorron	Médiathèque

Nesting - Santé et environnement

Atelier d'échanges et d'information sur ce qui touche à notre environnement (soi de la maison, articles de puericulture, produits d'entretien, contenants alimentaires ...) animé par une sage-femme, pour les futurs parents et parents (possibilité de venir avec votre enfant)

Le jeudi 28 mai 2026, de 9h30 à 11h30
à la médiathèque de Gorron

POLE SOLIDARITE-JEUNESSE

POUR VOS ENFANTS 3-17 ANS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE DIFFERENTS SERVICES

Accueil de Loisirs enfance 3-11 ans

Les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

Activités Jeunesse 10-17ans

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demie journée suivant l'activité

En Pratique

- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr
- Les **réservations sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances**. Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

Contact enfance 3-11 ans

Accueil de loisirs les p'tits potes :
Marie-Pierre MALLARD / Elodie SINEUX
Rue des Lauriers 53300 AMBRIERES L V
06.60.13.58.94
alshambrieres@bocage-mayennais.fr

Contact jeunesse 10-17 ans

Service jeunesse du bassin de Vie d'Ambrières les Vallées :

Ruddy BIANAY
06.10.92.02.71
indijeunes@bocage-mayennais.fr

Information, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

bocage-mayennais.fr

Réservations exclusivement sur le portail famille
https://portail.berger-levrault.fr/CdcDuBocageMayennais53120/accueil

Avant toute inscription

- Il est nécessaire de contacter le directeur de l'accueil de loisirs pour ouvrir un compte.
- Les informations du compte famille doivent êtres complètes et à jour : copie du carnet de vaccination, attestation d'assurance extrascolaire, attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.

POLE SOLIDARITE-JEUNESSE

POUR LES SENIORS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST A VOTRE SERVICE

Le service sénior

Atelier numérique ou de mémoire, balades santé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service sénior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands évènements.

En Pratique

- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr à la rubrique "Au quotidien"
- dans la rubrique Loisirs vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

Contact

Service Solidarité-jeunesse
Angélique FONTAINE
02.43.08.77.65
solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr

Toutes les informations, sur notre site internet

bocage-mayennais.fr

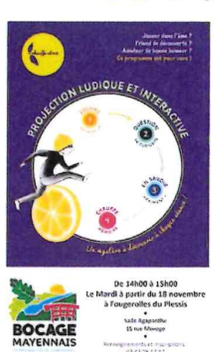

EPI du bocage

Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune…).
A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot…
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique…
- Des **actions santé – bien-être** : écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique…
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique **et « les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans,** qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga, snoezelen et bébés signes.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales…
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS…

Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer

Création d'abeilles pour la fête de l'abeille à Gorron

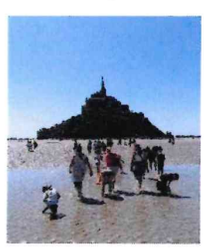
Sortie parents-enfants au Mont Saint Michel

La chorale de l'EPI « L'EPI qui chante »

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page Facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

epidubocage@orange.fr **@epidubocage**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui gère 4 services :

- Chantiers Citoyens Argent de poche (14-18 ans)
- Ludothèque (tout public)
- Projet de jeunes (11-29 ans)
- Info jeunes (11-29 ans)

CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE 14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM pour les jeunes de **14 à 18 ans (veille des 19 ans)**

Le dispositif permet de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire ... :

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de **2€** sera demandée.

Renseignements : 06.72.37.08.35

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaitre, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 14-18 ans.
Un accompagnement pour la rédaction de son CV est possible à la suite des chantiers.

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2026	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 16 février au 27 février	Semaine 5	Semaine 6
Du 13 avril au 24 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 30 juin au 28 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 19 octobre au 30 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 21 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

LUDOTHEQUE ITINERANTE Tout public

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE **est ouvert à tous** (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...)

Nouveauté : En 2026, la ludothèque sera proche de chez vous avec le réseau lecture : jeux sur place sans réservation, prêts de jeux, conseil, ...

LA LUDOTHEQUE est ouverte
111, avenue Charles de Gaulle Gorron

- Mercredi 10h à 18h
- 1er samedi du mois 10h à 12h

Animations itinérantes « Jeux pour tous » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit

Avec le réseau lecture : venez jouer , emprunter,... : **Pas Besoin de réserver**

Ambrières les Vallées : 6 janvier / 13 février / 17 mars / 24 avril / 26 mai / 3 juillet / 25 août / 2 octobre / 3 novembre / 11 décembre (16h-18h)

Gorron : 24 février / 21 juillet / 17 novembre *(16h-18h)*

Landivy : 3 février / 13 mars / 14 avril / 22 mai / 23 juin / 17 juillet / 22 septembre / 30 octobre / 1er décembre *(16h-18h)*

Pontmain : 23 janvier / 12 juin / 4 septembre / 16 octobre / 13 novembre *(16h-18h)*

Chantrigné : 7 avril / 28 juillet / 22 décembre *(15h-17h)*

Oisseau : 30 janvier / 19 juin / 23 octobre *(16h-18h)*

Fougerolles du Plessis : 3 avril / 11 septembre / 27 novembre *(10h-12h)*

Montaudin : 16 janvier / 17 février / 27 mars / 28 avril / 5 juin / 7 juillet / 6 octobre / 15 décembre *(mardi 17h-17h ou le vendredi 16h-18h)*

Châtillon S/C : 3 mars / 5 mai / 15 septembre *(16h-18h)*

INFO JEUNES 11-29 ans

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuitement, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants et parents) de trouver des informations suivant les thématiques :

- **Construire son parcours**
- **S'engager**
- **Se déplacer**
- **Se divertir**
- **Se loger,**
- **Accéder à ses droits**
- **Partir à l'étranger,**
- **Prendre soin de soi,**
- **Travailler,**
- **Apprendre à s'informer**

SOIREE DE L'ORIENTATION

auprès des jeunes et des parents

Mercredi 21 janvier de 16h à 19h à la salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, ...

Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.

Accueil gratuit. Remise de documentations

PARLONS AVENIR « vos questions, vos préoccupations, vos projets, ...

Venez en parler avec l'INFO JEUNES »

Réunions d'information parents / jeunes

Le service apporte des informations suivant vos préoccupations liées au quotidien, orientation, job, stage, partir à l'étranger, se déplacer, prendre soin de soi, se loger, ...

Vendredi 16 janvier à 19h
à la médiathèque d'Ambrières L V
Mardi 3 mars à 18h30
à la médiathèque de Landivy

06.72.37.08.35

RENCONTRE PRO'JEUNES

2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes **qui recherchent un job, une alternance, un stage ou un apprentissage.**

Mercredi 18 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie
Vendredi 20 février de 16h à 17h30 à la salle omnisports de Gorron

Nouveau fonctionnement :

Dès maintenant, vous pouvez pré remplir rapidement votre recherche via le formulaire : https://forms.gle/eZmB8ByPPyvX547P6

- Le jour même **des espaces par domaine d'activité** seront mis en place

Pourquoi venir ? pour se faire connaitre, découvrir les domaines d'activité présents.

Entreprise, association, service, ...
Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage : n'hésitez pas à nous contacter

C'est le moment de vous faire connaître localement, simplement, rapidement, ...
ECHANGER - DECOUVRIR - CONSTRUIRE SON PROJET

FORMATION BAFA dès 16 ans

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Du 21 au 28 février 2026 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 45€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

BESOIN D'INFORMATION BAFA
Renseignement auprès de de MIJ

CARTE JEUNES 11-29 ans

La carte jeunes est disponible au tarif de 2€, elle permet d'avoir un maximum d'avantages.
Elle est valable jusqu'au 31 août 2026

Retrouver nos partenaires

- Faites-le plein d'avantages
- De 5 à 84 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans *(quel que soit le lieu de résidence)*

Comment se la procurer ?
A la MIJ (prévoir photo et pièce identité)
Sur le site de HelloAsso

Tout au long de l'année les projets sont mis en place afin de répondre aux besoins des jeunes et des familles. Suivez-nous sur les réseaux (Facebook et Instagram)

Règlementation

Des travaux à effectuer ? Quelles demandes effectuer pour être dans la légalité ?

Pour s'y retrouver, voici une fiche récapitulative des demandes et des autorisation à effectuer en fonction des travaux que vous souhaitez réaliser. Pour toute question, contacter le service urbanisme de la Mairie au 02 43 04 90 10 : du lun. au ven. : 8h45-12h/13h30-17h.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?

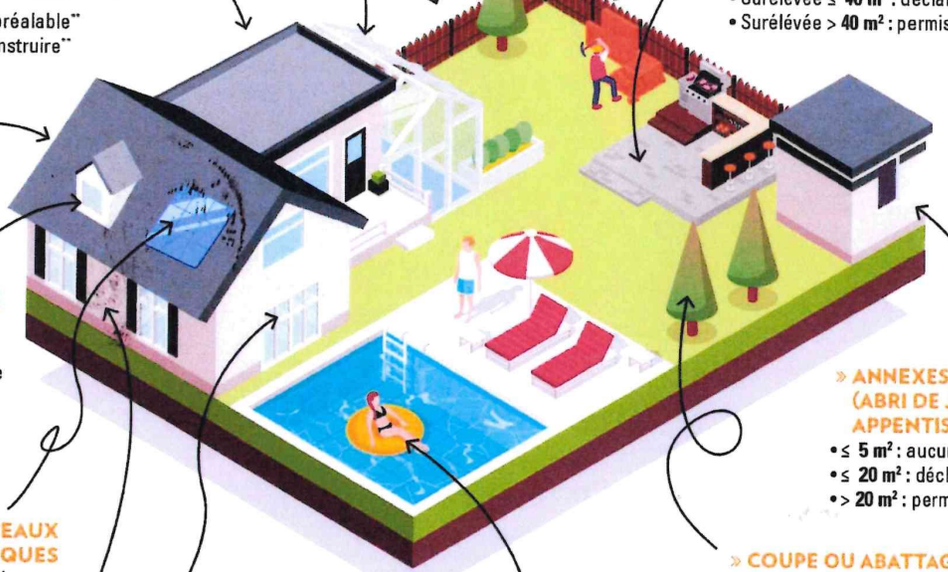

» CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE
- ≤ **5 m²** : aucune formalité*
- ≤ **40 m²** : déclaration préalable**
- > **40 m²** : permis de construire**

» EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES
- ≤ **40 m²** : déclaration préalable**
- > **40 m²** : permis de construire**

» TOITURE
- Déclaration préalable

» CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE
- Déclaration préalable (sans création de surface plancher)

» POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
- Déclaration préalable

» RAVALEMENT DE FAÇADE
- Déclaration préalable

» FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE
- Création ou changement : déclaration préalable

» PORTAIL ET CLÔTURE
- Déclaration préalable

» DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION
- Permis de démolir

» TERRASSE NON COUVERTE
- Sans surélévation : aucune formalité*
- Surélévée ≤ **5 m²** : aucune formalité
- Surélévée ≤ **40 m²** : déclaration préalable
- Surélévée > **40 m²** : permis de construire

» ANNEXES, (ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)
- ≤ **5 m²** : aucune formalité
- ≤ **20 m²** : déclaration préalable
- > **20 m²** : permis de construire

» COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE
- Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit

» CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non-couverte/Couverte ≤ 1,80 m :
- Bassin ≤ **10 m²** : aucune formalité*
- Bassin ≤ **100 m²** : déclaration préalable
- Bassin > **100 m²** : permis de construire

Couverte > 1,80 m : permis de construire

Avant tout travaux, consulter le plan local d'urbanisme, certains secteurs d'Ambrières Les Vallées sont régis par l'architecte des Bâtiments de France

Les travaux terminés, vous devez effectuer une **déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).**

Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue.

C'est un **document essentiel en cas de vente future du bien,** car il atteste de la régularité de la construction ou des aménagements réalisés.

Si vous souhaitez réaliser des travaux de ravalement de façades, rejointoiement de votre mur, installer un échafaudage, il faut compléter également une demande de permission de voirie. Vous pouvez le demander à la mairie ou en ligne (cerfa n°140023*01).

L'ADSL prend sa retraite, la fibre prend la relève

Fermeture du réseau télécom historique plus de téléphone ni d'internet

PASSEZ À LA FIBRE

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va définitivement fermer.
LucADSL a tout prévu !
Il est temps de vous présenter la relève : voici **Delfibre**.
La fibre optique est plus **rapide**, plus **adaptée aux besoins et usages** des français et surtout **elle est déjà là !**

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre **le 31 janvier 2027**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper **au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.**

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?

La fibre est **une technologie plus écologique.**

Les **délais de raccordement** observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.

Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.

Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité !**

Pour en savoir plus sur la fermeture du réseau cuivre :
treshautdebit.gouv.fr

Plan France Très Haut Débit
mayenne fibre

Meilleurs Voeux 2026
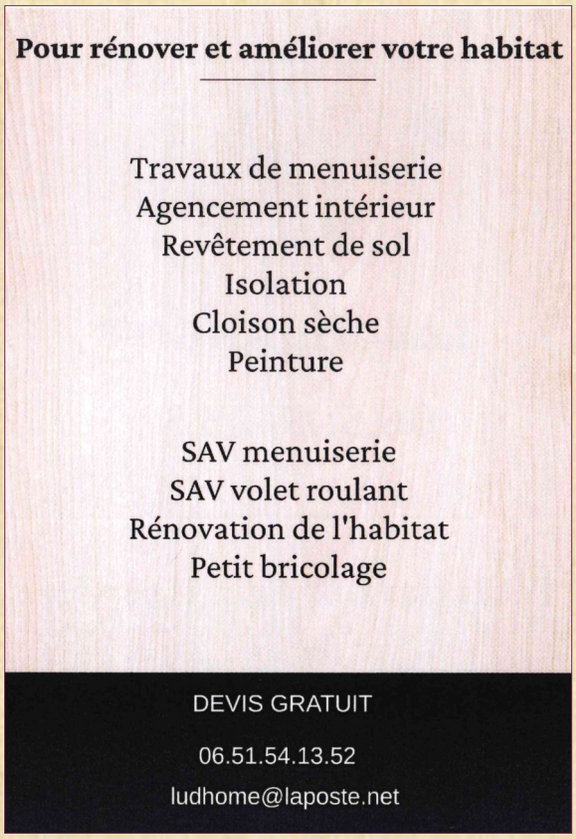
Découvrez Alex Taxi, votre solution de mobilité disponible 24h/24 et 7j/7.
Que ce soit pour un trajet quotidien ou un besoin spécifique,
nous offrons une gamme complète de services :
taxis conventionnés, transports de nuit, transferts gare-aéroport, déplacements longue distance,
ainsi que des options de transport sanitaire. Nos véhicules climatisés garantissent un confort
optimal, avec des options gratuites telles que siège enfant. Nos chauffeurs, parlant anglais,
assurent un service professionnel, que vous voyagiez seul ou en groupe.
Optez pour Alex Taxi, a garantie d'un transport sûr et adapté à toutes vos exigences.